



Formation musicale 2017

Introduction

Cette année, la forme des épreuves ne change globalement pas par rapport à 2016, seules quelques petites modifications et précisions sont apportées afin de prendre en compte les retours envoyés par le terrain.

En revanche, à partir de 2018, cette forme d'évaluation segmentée devrait progressivement être remplacée par une forme d'évaluation globale plus en accord avec la notion d'expérience artistique.

La finalité de l'apprentissage n'étant en effet pas l'accumulation d'acquis et l'évaluation de cette somme mais la création d'acquis et l'évaluation de la manière dont ils sont utilisés.

De plus, la formation musicale ne doit pas être réduite aux seules notions de solfège (lecture, écoute, théorie, chant), qui serviraient à savoir seulement bien jouer d'un instrument (technique, déchiffrage, interprétation), mais guider l'apprenant pour faire jaillir et développer des envies, en lui permettant de se construire, en inscrivant sa pratique dans une histoire, un répertoire, une organologie, une évolution, etc. et, plus largement, en l'ouvrant à l'improvisation, l'arrangement et la composition, le croisement des esthétiques et des disciplines, etc.

Rappels

Contrôle continu

Le contrôle continu est une évaluation pédagogiquement très importante pour accompagner les élèves dans leur progression. Il doit, dans ce sens, s'effectuer tout au long de l'année, sur des notions plus ou moins élémentarisées et/ou des projets artistiques globaux.

Il doit évidemment être accompagné d'une évaluation continue, afin de lui donner toute sa valeur formative et différenciée, avec des autocorrections individuelles ou collectives et des exercices de remédiation personnalisés.

Le Schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication de 2008 insiste sur le fait que "sa prise en compte est impérative au moment de l'évaluation terminale et de manière majoritaire en 1er cycle."

C'est ainsi que la CMF incite ses écoles et centres d'examens à pratiquer le barème approximatif suivant :

- FC1 : CC 60% / CF 40%
 - FC2 : CC 50% / CF 50%
 - FC3 : CC 40% / CF 60%
- CC : contrôle continu
CF : contrôle final

Les moyennes trimestrielles ou semestrielles des notes de contrôle continu doivent être remises avant les examens finaux, en même temps que l'inscription aux centres d'examen.

Notices

Des notices sont téléchargeables sur le site de la CMF

- [Apprentissage Musical par l'Orchestre](#) : Les épreuves orales de FC1 sont adaptées pour les écoles travaillant sur cette méthode pédagogique d'enseignement global.
- [Le contrôle continu](#)
- [Les TICE dans l'enseignement musical](#)
- [La pédagogie active et la pédagogie éveil-créativité](#)
- [Tableau didacticiels en Formation Musicale](#)

En accès par CMF réseau

- Barème de notation 2016 avec tableaux automatiques au format .xls
- Fiches d'acquisitions FM FC1, FC2 et FC3
- Livret de l'élève en cursus instrumental diplômant

Des nouvelles notices sont en cours de rédaction par la CMF

- Rapport à la partition = tout ce qui va derrière la lecture de notes et de rythmes
- Rapport à l'écoute = dictée/dépistage/sensoriel/théorie
- Projet de vie musicale = tout ce que l'élève réalise en se servant de ce qu'il a appris
- Liste de chants classés par fin de cycle et selon trois catégories : Musique classique / Jazz et variété / Musique du monde et traditionnelle

Programme

FC1

Epreuves en autonomie données aux élèves **deux semaines** avant l'examen, déchiffrées avec le professeur (avec pistes de travail) puis travaillées à la maison. Eventuellement le professeur pourra vérifier en classe, dans le cours précédent l'examen, que tous les élèves ont compris les éléments principaux :

- Un chant (avec ou sans paroles) avec accompagnement fourni par la CMF (partition + fichier audio).
- Une lecture de rythmes (cf. fiches d'acquisitions) avec un passage à improviser ou à composer et un accompagnement fourni par la CMF (partition + fichier audio avec un tempo de travail et un tempo final).

Les accompagnements pourront être joués en direct par un ou des musiciens lors de l'épreuve.

Le jury doit évaluer le choix de l'interprétation des élèves et l'adéquation avec le résultat.

Les élèves peuvent arranger/ajouter des éléments en utilisant un séquenceur et un éditeur de partition.

Lecture de notes

- Une en clés de sol et fa (horizontale et verticale), éventuellement avec rythmes simples avec accompagnement audio. Ce dernier n'est pas obligatoire mais il est intéressant de l'utiliser pour donner un sens musical à la lecture de notes.
- Une plus rapide, par phrase, et conjointe dans une clé au choix.
- Pour les deux lectures, les notes peuvent être lues normalement, slamé, recto tono ou chantées

Trois chants avec paroles préparés dans l'année de trois esthétiques ou époques différentes (qui peuvent faire partie d'un projet artistique plus global).

Ils sont définis et fournis par les structures qui mettent en place l'examen (école de musique, CMF départementale ou CMF régionale).

Ecoute globale

Sur trois pièces/extraits courts dans trois esthétiques différentes.

- Une partition pour le questionnaire sensoriel
- Une partition à trous comportant : dépistages de fautes rythmiques, mélodiques et/ou mélodico-rythmiques / relevés rythmiques, mélodique et/ou mélodico-rythmique.
- Une partition pour la théorie comportant aussi un dépistage de fautes rythmiques, mélodiques et/ou mélodico-rythmiques

N'hésitez pas à reformuler les questions si vous vous apercevez que les élèves ne les comprennent pas.

FC2

Epreuves en autonomie données aux élèves **trois semaines** avant l'examen, déchiffrées avec le professeur (avec pistes de travail) puis travaillées à la maison. Eventuellement le professeur pourra vérifier en classe, dans les cours précédents l'examen, que tous les élèves ont compris les éléments principaux :

- Un chant (avec ou sans paroles) avec accompagnement fourni par la CMF (partition + fichier audio).
- Une lecture de rythmes (cf. fiches d'acquisitions) pouvant être avec ou sans note, et comprendre un passage à improviser ou à composer, un passage en polyrythmie et/ou un passage en rythmes corporels, et un accompagnement fourni par la CMF (partition + fichier audio avec un tempo de travail et un tempo final).

Les accompagnements pourront être joués par un ou plusieurs musiciens lors de l'épreuve.

Lecture de notes

- Une en parcours sur les quatre clés (cf. fiches d'acquisitions).
- Une rapide, par phrase, dans une clé au choix, à la voix ou à l'instrument (avec tessiture centrée sur la portée ou adaptée).

Trois petits chants/extraits d'esthétiques ou époques différentes à déchiffrer avec accompagnement. Pour l'extrait de style classique, il sera demandé de chanter la gamme de la tonalité et l'accord parfait de dominante dans son état fondamental.

Ils sont définis et fournis par la CMF.

Ecoute globale

Sur une œuvre dans une esthétique ouverte.

- Un questionnaire sensoriel proposé à partir de l'écoute de la pièce **avant la remise des partitions et ramassé avant l'épreuve suivante.**
- Une partition à trous comportant: fautes rythmiques, mélodiques et/ou mélodico-rythmiques / dictée rythmique / dictée mélodique et/ou mélodico-rythmique.
- Un questionnaire (pouvant être à choix multiples) sur la théorie proposé à partir de la pièce **après avoir ramassé l'épreuve précédente.**

N'hésitez pas à reformuler les questions si vous vous apercevez que les élèves ne les comprennent pas.

FC3

La FM en cycle 3 est ouverte à un public large et un apprentissage diversifié, en lien avec d'autres disciplines et notamment celles du Certificat régional de direction des sociétés musicales dont les titulaires peuvent valider directement les épreuves correspondantes (CRDSM).

L'UV de FM peut ainsi s'obtenir en validant un tronc commun et aux moins deux disciplines complémentaires*.

Tronc commun centré sur les épreuves finales suivantes :

- Trois chants avec paroles préparés dans l'année d'esthétiques ou époques différentes et tirés au sort. Le candidat pourra se présenter, au choix, avec ou sans partition. Ils sont définis et fournis par les structures qui mettent en place l'examen (CMF départementale ou CMF régionale).
- Un chant déchiffré dans une esthétique ou époque ouverte
- Commentaire d'écoute (CRDSM)
- Culture musicale sous forme de questionnaire à choix multiples (CRDSM)
- Lecture de rythmes pratique
- Lecture de notes

*Disciplines complémentaires à choisir dans les catégories suivantes et évaluées en contrôle continu (dossier et/ou épreuve) et/ou contrôle final.

Création

- Composition
- Composition par ordinateur, machines numériques et/ou machines analogiques
- Ecriture : Harmonie (CRDSM) /Contrepoint
- Instrumentation (CRDSM) /Orchestration
- Improvisation idiomatique ou non idiomatique

Culture et techniques musicales

- Acoustique musicale
- Analyse (CRDSM)
- Direction (CRDSM)
- Edition musicale
- Esthétique musicale
- Ethnomusicologie
- Gestion de projets (CRDSM)
- Histoire de la musique
- Iconographie musicale
- Organologie
- Régie (générale, lumière, son, plateau, montage, etc.)

Relevé / écoute (FC3 traditionnel)

- Repiquage d'une pièce/extrait dans une esthétique ou époque ouverte
Fichier audio remis aux candidats trois semaines avant de le rendre à leur centre d'examen.
- Analyse et théorie appliquée au repiquage